

Compte-rendu du conseil d'école du 17 octobre 2016 à 18H00 :

Présents :

Enseignantes : Mmes Pioche, Duprey, Roussillon, Ponson-Ponserre, Stadler, Doucet, Bonnefoi et Traversier.

ATSEM : Mmes Dumarcher, Moreno, Gélibert, Vallier, Pinteaux, Scheinine.

Mairie : M. Monteillet

Parents FCPE : Mme Eynard, Maisonhauté, Mme M. Delaballe.

Parents indépendants : Mme Berger, Mme Lafare, M. Chaffois.

Excusés : Madame Messonier (Inspectrice de l'Education Nationale), Mme Brenas à 25% dans l'école.

1) Présentation de l'équipe, les effectifs :

Classe 1 : PS de Mme Traversier et de Mme Brenas les lundis (24 élèves).

Classe 2 : PS de Mme Doucet les lundis et mardis et de Mme Bonnefoi les jeudis et vendredis (24 élèves).

Classe 3 : PS (8) MS (17) de Mme Stadler (25 élèves).

Classe 4 : GS de Mme Pioche (27 élèves).

Classe 5 : MS (27) de Mme Ponson-Ponserre.

Classe 6 : MS (8) GS (16) de Mme Duprey (24 élèves).

Classe 7 : MS (9) GS (17) de Mme Roussillon (26 élèves).

2) Rôle du RASED : topo fait par Claude Chapelle Maîtresse E

Une psychologue scolaire, Véronique Evesque et une enseignante spécialisée Claude Chapelle forment le RASED. La psychologue aide à l'analyse de la situation particulière d'un enfant en liaison étroite avec la famille et les enseignantes. Elle réalise des observations, des bilans (examens cliniques, évaluations psychométriques) et des suivis psychologiques, analyse et interprète les données recueillies. Elle mène des entretiens avec l'enfant, les enseignants et les parents pour mieux comprendre la situation d'un élève, comprendre ce qui fait obstacle à l'appropriation des apprentissages et recherche conjointement l'ajustement des conduites pédagogiques et éducatives. Lorsque cela paraît souhaitable, la psychologue peut conseiller la consultation d'un service ou d'un spécialiste extérieur à l'école et contribuer, avec l'accord de celle-ci, à la recherche d'une réponse adaptée.

Aucune action du Psychologue n'est entreprise sans une rencontre préalable de la famille et l'accord de celle-ci.

Le maître E a des missions spécifiques :

L'action du maître E se décline selon les deux axes complémentaires : la prévention et la remédiation.

Le premier axe, celui de la **prévention**

Elle vise à repérer les difficultés avant qu'elles ne deviennent persistantes soit sur un groupe ciblé, soit sur une classe ou cohorte... Elle est suivie d'une aide effectuée par l'enseignant E et l'enseignant de la classe suite à l'analyse conjointe des besoins mis en évidence. Les formes de ce type d'action sont

variées : observations en classe, aide à la passation et/ou à l'analyse des évaluations diagnostiques, co-intervention sur un projet...

- le deuxième axe de **remédiation** se met en place suite à l'analyse des besoins particuliers d'un élève : aide à la mise en place de compétences instrumentales comme la construction du nombre, la compréhension de l'écrit, la construction du projet de lecteur, parallèlement à des compétences cognitives comme la symbolisation, la perception du but, l'utilisation d'images mentales, de procédures expertes...

La nature des interventions du maître E

- les aides indirectes comme des entretiens avec l'enseignant, des aides à l'adaptation scolaire, des observations en classe...non suivies d'une aide en regroupement.
- Les aides plus directes comme la co-intervention en classe et les aides en regroupement. Elles font l'objet d'un projet d'aide spécialisée précisant les objectifs visés, une estimation de la durée de l'action et de ses modalités (jour, heure). En fin de projet un temps de régulation est planifié par l'enseignant pour faire le point sur les suivis.

Les membres du RASED bénéficient de locaux et de crédit de fonctionnement et remercient vivement les municipalités qui les accompagnent.

Les plaquettes explicatives seront bientôt sur les portes de classe (elles ont été demandées au RASED).

3) Mairie :

Remerciements :

- les travaux devant les toilettes PS, les ATSEM des PS sont dans un nouvel espace (proximité des toilettes). Ces travaux ont été effectués pour libérer de la place pour accueillir les parents de la classe 3.
- Le réajustement des effectifs au nombre d'élèves inscrits et présents début septembre, dix élèves de plus soit 450 euros supplémentaires.
- Le meuble de rangement pour le périscolaire dans la salle d'expression.
- La signalétique sur les portes vitrées de l'école (sortie secours...) qui permet une meilleure orientation.
- Les divers travaux effectués depuis le début de l'année (pause d'étagères...)
- Le spectacle offert aux scolaires au centre culturel le 14 décembre, cette année pour les PS (56 élèves de Dolto s'y rendront) : spectacle de La toute petite compagnie (théâtre autour de livres).
- Pour la mobilisation du personnel municipal, périscolaire, de police municipale pour la mise en œuvre du PPMS du 12 octobre.

Demandes :

- le problème récurrent des volets roulants qui ne fonctionnent pas et qui en plan vigipirate n'a rien de rassurant. En outre, l'hiver arrivant et les éclairages de Dolto étant particulièrement bas le niveau de luminosité est bas.

- les clés du gymnase (une clé supplémentaire qui resterait dans l'école au cas où il faille entrer dans le gymnase occupé (on n'entend pas les gens qui viennent),
- le système d'alarme PPMS et alerte attentat, qu'en est-il de la réflexion de la ville sur ce sujet ?
- un endroit sécurisé pouvant accueillir les tablettes (problème du chargement et de la proximité dans l'ancienne garderie), Monsieur Monteillet demande à l'équipe de réfléchir à un emplacement pratique (recharge possible des tablettes) et que l'on puisse sécuriser.
- le mobilier de la classe 1 à mettre au budget 2017 ainsi que la peinture des murs de cette classe, il serait important de trouver une solution pour l'insonoriser,
- une solution semble être envisageable pour pouvoir imprimer sur le photocopieur à partir d'une clé USB. La solution la moins coûteuse serait d'imprimer avec une clé USB à partir de l'ordinateur du bureau de direction. Deux prises CPL ont été demandées à la mairie pour le 7 novembre (date du changement de l'ordinateur de direction par l'Agglo).
- Pour la classe découverte de Mme Roussillon y a-t-il un budget spécial accordé ? Cela impactera-t-il les autres classes pour leur demande de subvention créditée en juin de chaque année ?

La réponse de Monsieur Monteillet est que la mairie peut cette année encore participer à ce genre de projet et cela à hauteur de 45 euros par élève. Cela est indépendant des autres subventions mais n'est pas quelque chose de systématique.

4) Résultats des élections des délégués de parents d'élèves :

Ont été élus avec 45 votes pour la FCPE et 53 votes pour les parents indépendants :

Pour la FCPE : les titulaires Julie Maisonhaute (MS), Ixshel Bonnet (GS), , Laëtitia Eynard Maillys(GS) et les suppléants, Laïla Phalippou (MS), Emilie Oliva (PS), Gidas Delaballe (GS),

Pour la liste des parents indépendants : Corinne Lafare (MS), Magali Berger (PS), Hélène Dieuleveut (PS), Daniel Chaffois (PS), Aurélie Clémenson (PS et GS), Caroline Borloz (MS), Mareva Roy (GS).

Le taux de participation est de 30% comme pour les autres écoles de la commune.

5) Vote du règlement intérieur :

Aucune modification à apporter cette année.

6) PPMS et exercices incendie :

Le premier exercice incendie a eu lieu le 12 septembre et s'est déroulé sous le préau (protection en cas d'intempéries pour attendre les secours) suite au conseil des personnels de la commission de sécurité de mars

2016. Les enseignantes ont mis 1 minute pour évacuer leur classe en bon ordre.

Lecture et explications des modalités du PPMS.

Le premier exercice PPMS intrusion a été mené le 12 octobre avec l'aide de la Ville de Chabeuil. Le scénario était qu'un malfaisant cherchait à s'introduire dans l'école. L'objectif était que quelqu'un le repère et donne l'alerte. La détection de l'intrus a été rapide (30 secondes), la mise en sûreté des élèves a été rapide et silencieuse, les élèves ont respecté le confinement, la levée de l'alerte s'est faite dans le calme.

La préparation à partir du DVD d'Arlette la tortue permet ensuite de se servir du dessin d'Arlette bouche cousue pour obtenir le silence.

Modifications à apporter : faire attention de fermer toutes les portes (deux par classe), les ATSEM (toutes : celle qui voit et puis celles qui entendent l'alerte) seront chargées d'avertir les secours, les enseignantes étant focalisées sur les élèves dont elles sont responsables.

L'école a besoin d'un système pour donner une alerte audible ou visible par tous (algéco, classes éloignées...). Constat : il y a aussi beaucoup de vitrages ne possédant pas de moyen d'occultation sur l'école.

7) Présentation du projet d'école :

8) Le projet d'école s'élabore sur quatre ans.

Sur l'axe amélioration des résultats au regard des compétences du socle commun :

Action 1) s'approprier le langage à partir de série d'albums : Petit Ours Brun et Le loup.

Action 2) Ecriture du carnet de suivi des apprentissages couvrant le parcours scolaire de l'élève dans le cycle.

Action 4) Mise en place d'outils communs dans le cycle (pictogrammes des consignes et travail sur les rituels du matin).

Action 5) Décloisonnement en GS, difficile à réaliser cette année (avec la nouvelle organisation de la journée des ATSEM une maîtresse de PS reste au dortoir pour aider à l'endormissement pendant qu'une autre accueille les PS réveillés ou ne dormant pas. Avec 7 classes Anne Pioche ne peut accéder aux salles polyvalentes que les après-midi et ne souhaitent pas avoir qu'une partie de sa cohorte. Les maîtresses de MS/GS ont leur GS et les MS ne dormant pas. Pour l'instant nous surveillons l'évolution mais les élèves de PS et MS mangeant à la cantine (grande majorité d'élèves) étant couchés après les repas se lèvent tôt (14H10) et sont donc nombreux. Décloisonner cette année semble compliqué, à voir si l'une des maîtresses de PS peut venir en renfort dans la classe la plus chargée.

Action 7) Utiliser des outils numériques pour s'approprier le langage.

Action 8) Approfondir la liaison GS/CP.

Sur l'axe réponse à la difficulté scolaire et/ou réponse aux besoins particuliers :

Action 6) Accompagnement des élèves à besoin particulier avec des outils mis en place et en renforçant le lien avec les services médico-sociaux.

Sur l'axe Education artistique et culturel :

Action 3) création d'un portfolio mémoire du parcours artistique et culturel de l'élève pendant sa scolarité.

Sur l'axe Vie scolaire (relations avec les partenaires de l'école) :

Action 9) Création d'outils communs école, famille et périscolaire.

Action 10) Renforcer le partenariat avec les associations extérieures (FOL Lire et Faire lire, OCCE).

8) Projets divers :

Le marché de Noël : une dizaine de jour avant les vacances d'hiver sera proposé en salle d'expression corporelle des objets fabriqués par tous les élèves de l'école autour du thème de Noël que les parents pourront acheter.

Projet artistique et culturel : les élèves travaillant depuis trois ans avec des intervenants dans différents domaines des arts et de la culture, il a été décidé d'aller vers des lieux culturels et artistiques. Aussi, les classes de PS et MS iront au musée de Valence une première fois pour une visite découverte et une seconde fois pour un atelier de pratique artistique (je précise que pour les MS afin de limiter les frais les deux visites se feront le même jour avec un pique-nique au milieu au parc Jouvet), les MS et GS ayant participé aux rencontres de la photo vont aller à la cité des Clévos pour un travail sur la photo et ils assisteront en janvier à un spectacle au train théâtre.

Une charte pour l'Education artistique et culturelle vient de paraître, elle est affichée dans l'école à côté de la charte de la laïcité. Elle est portée à la connaissance des parents.

9) Modalités de l'aide personnalisée complémentaire :

Je vais vous lire une motion spéciale concernant les APC :

Motion : arrêt des APC

Depuis plusieurs années, notre école mettait en place une heure hebdomadaire, appelée Activités pédagogiques complémentaires (APC), consacrée à aider des élèves en difficulté et à mener nos projets de classe ou d'école.

Votre enfant y a peut-être participé. Nous avons fait le constat que ce temps d'APC ne réglait en rien la difficulté scolaire : peu ou pas d'effet sur les apprentissages, journées plus longues pour les élèves les plus fragiles, objectifs d'aide qui ne peuvent être atteints... Qui peut croire que ces 36 heures annuelles vont résoudre le grand défi de l'échec scolaire ? Tout ne se règle pas en une petite heure par semaine après l'école.

En clair, l'APC ne remplace ni les aides des enseignants spécialisés qui travaillent au sein des dispositifs RASED, ni la basse nécessaire du nombre d'élèves par classe pour mieux les aider pendant le temps de classe. La recherche en éducation confirme aussi que c'est pendant le temps de classe que l'aide apportée est la plus efficace, prioritairement par le maître, la maîtresse de la classe, avec des maîtres supplémentaires et des maîtres spécialisés (RASED).

A l'appel du syndicat majoritaire dans notre profession, le SNUipp-FSU, nous avons décidé d'arrêter la mise en place des APC.

Alors que le métier d'enseignant est en pleine mutation et qu'il n'est plus constitué de l'unique acte d'enseignement, le temps dévolu aux APC serait autrement mieux utilisé pour un temps au travail en équipe, aux relations avec vous, à l'étude et à la mise en œuvre des nouveaux programmes, pur la scolarisation des enfants en situation de handicap ou l'aide aux élèves en difficulté sur le temps scolaire ; des missions que chacun de nous effectue et qui sont indispensables au bon fonctionnement de l'école et à la réussite de vos enfants.

Pour permettre réellement la réussite de tous les élèves, il faut en donner les moyens à l'école : diminution notable des effectifs, formation continue de qualité pour les enseignants, maîtres spécialisés en plus grand nombre, temps pour les enseignants pour travailler collectivement, temps pour mieux faire le lien avec les familles, ce sont ces moyens et ces ressources qu'il faut mettre en œuvre si on veut réellement améliorer l'Ecole.

Nous restons à votre disposition pour en discuter. Faire réussir tous nos élèves, est ce qui nous motive et nous comptons sur votre compréhension et votre soutien dans cette action.

Une lettre adressée à tous les parents sera prochainement dans les carnets de liaison.

L'équipe enseignante.

10) La parole aux parents d'élèves délégués :

Pour les parents indépendants :

Accueil des futurs élèves de PS :

Les élèves et les parents apprécient l'accueil en fin d'année dans les classes sur les deux dernières semaines d'école (pendant le temps d'accueil). Il faudra bien que les nouveaux parents expliquent à leurs enfants qu'à la rentrée ils ne resteront pas avec eux dans la classe, cela afin que les élèves n'aient pas de surprise. **Est-il possible d'allonger ce temps en classe ?** Non car les élèves de la classe sont nombreux, les apprentissages continuent et même si l'accueil se fait sur plusieurs classes cela ferait trop de monde, en outre, les élèves ne sont ni assurés ni inscrits pour être pris en charge lors d'activités.

Circulation des vélos aux abords de l'école :

Le problème reste entier, les adultes autant que les enfants ne sont pas disciplinés et ne descendent pas de leur vélo. Un mot de la mairie sera à remettre aux familles afin de les sensibiliser sur le sujet. Solution recherchée : marquage au sol ? panneaux ?

Difficultés de circulation dans l'école :

L'ouverture d'un seul battant des portes d'entrée limite le flot humain. Les parents sont mécontents. Il est rappelé que nous sommes sous vigipirate et que la personne qui accueille les parents à l'entrée doit pouvoir identifier les personnes. Si il y a trop de monde en même temps cela devient ingérable pour elle. Les parents doivent être compréhensifs et ne pas renvoyer leur agacement sur cette personne. Monsieur Monteillet souligne que si cela pose problème, les parents ne rentreront plus dans l'école, cela simplifiera les choses.

Les récréations :

Les parents demandent où en est le banc de l'amitié. Il est prêt et sera inauguré à la rentrée (pluie ces derniers jours). Il est rappelé son utilité : un élève seul ou triste qui aurait envie que des camarades lui proposent des activités peut aller s'asseoir sur ce banc et être identifié par ces derniers comme cherchant des amis.

Les informations données aux parents à côté des portes des classes :

Les parents délégués nous informent que les parents d'élèves ne lisent pas. Il est précisé que les informations importantes sont dans les cahiers de liaison. Les espaces affichage devant les classes sont réservés aux dites classes et qu'il a été expliqué aux réunions de classes aux parents qu'il était important de lire ces affichages.

Abri poussette :

Où en est-on ? Monsieur Monteillet dit que ne n'est pas à l'ordre du jour. Monsieur Delaballe précise que cela avait été au budget il y a des années mais que rien n'avait été entrepris.

Elections des délégués des parents d'élèves :

Amplitude horaire de 4 heures, or un parent est venu à 8H10 et n'a pas osé sonner. La directrice a ouvert les portes à 8H en présence de 2 parents d'élèves. Quelqu'un a du refermer le portail par réflexe et les parents futurs délégués n'ont pas du le voir.

Pour les parents FCPE :

Retour sur le fonctionnement de la 7^{ème} classe :

Une autre ouverture de classe est-elle probable vu les effectifs ?

Non, nous car même si nous les effectifs étaient en légère hausse l'an prochain, nous avons une moyenne de 25,14 élèves par classe et donc nous pouvons encore accueillir beaucoup d'élèves avant ouverture.

Retour sur la sieste dans l'algéco :

Les enfants sont dans un espace très calme qu'ils apprécient. Mme Moreno intervient pour dire que parfois des jeunes frappent aux carreaux pour dire bonjour (ancien algéco périscolaire) et qu'il faudrait peut-être signaler que c'est maintenant un dortoir. Monsieur Monteillet va s'occuper de faire mettre un panneau signalétique.

Existe-t-il un bilan officiel d'évaluation globale des acquis et de maîtrise des connaissances prévues en fin de cycle 1 ?

Oui cette fiche de synthèse (portée à la connaissance des parents) sera comme le parcours artistique et culturel intégrée au carnet de suivi des apprentissages, elle sera remplie par chaque enseignant de GS en fin d'année scolaire et sera donc portée à la connaissance des parents dès cette année.

Quelle est la vision, le point de vue de l'équipe pédagogique sur l'évolution de cette évaluation sur les dernières années ?

On peut souligner le caractère plus souple de l'évaluation qui prend en compte l'évolution de l'élève (je ne parle que de l'école maternelle) davantage sur le cycle. L'élève en fin de GS devra avoir des acquis identifiables et mesurés mais il aura eu 3 ans pour y arriver à son rythme (l'évolution de chacun étant inégale à cet âge-là (enfants plus moteurs ou plus parleurs que d'autres...)). C'est pour cela que ne seront pointées que ses réussites dans un premier temps (PS et MS). Cela n'empêchera nullement l'enseignant sentant un élève en grande difficulté de prendre des décisions.

Quels sont le niveau et la fréquence de partage au sein de l'équipe enseignante pour mettre en perspective ce qui fonctionne et ce qui convient de corriger d'une année sur l'autre ?

Les enseignantes assurent un service de 108 heures annuelles d'obligation de service depuis la disparition des samedis matin. Si vous déduisez de ces 108 heures les 6 heures de conseil d'école, les 36 heures d'APC et les 18 heures d'animations pédagogiques, il reste 48 heures potentielles à accorder à la réflexion pédagogique (par section ou par cycle) et à l'aide aux élèves.

11) Divers :

Une deuxième lectrice de la FOL arrive à Dolto : Mme Nicole Julien interviendra dans les classes de MS.

Je précise que notre autre lectrice Marie-Laure Carra interviendra en GS cette année à raison d'un trimestre par classe, un matin par semaine.

La séance est levée à : 20H15.

Secrétaire de séance Valérie Traversier :